DEPARTEMENT DE HAUTE CORSE 02B-212002075-20240620-20240601-DE Commune de PENTA DI CASINCA

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/06/2024

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre le vingt juin à 18H00 le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Hôtel de Ville de Folelli, sous la présidence de M. Yannick CASTELLI, Maire. Le Secrétariat est assuré par Mme SOULLARD Sylvie.

Présents (13): ANGELINI Nathalie, CASANOVA Gérard, CASTELLI Yannick, FINIDORI Jean Pierre, GANDOIN Sylviane, GERONIMI Vital, LAURELLI Sébastien, MARTZOLFF Myriam, MATTEI Dominique, OTTOLENGHI Enzo, SOULLARD Patricia, SOULLARD Sylvie, SAMARTINI Jean Félix.

Absents (10): CERVETTI Michel, CERANI Rachel, FRANCESCHI Jean Marc, HOURTOLOU Marguerite, LIMONGI André, LEPORATI Maryline, MITRIDATI Dominique, PACO DOS SANTOS Sandrine, RAFFALLI Muriel, SUZZONI Stéphanie.

Pouvoirs (2): Mme PACO DOS SANTOS donne pouvoir à Mme SOULLARD Sylvie. Mme LEPORATI Maryline donne pouvoir à Mr CASTELLI Yannick.

Objet : Subventions aux associations au titre de l'année 2024

Mbres du Conseil	Mbres en	Mbres ayant pris part à	Séance du	Convocation le
Municipal: 23	exercice: 23	la délibération: 15	20 juin 2024	13 juin 2024

Pour: 15 Contre: 00 Abstention: 00

Madame Sylviane GANDOIN, adjointe déléguée fait lecture du rapport de la commission communale associative et scolaire concernant le montant des subventions susceptibles d'être allouées aux associations pour l'année 2024.

Ouï l'exposé, le Conseil Municipal :

Art 1 : Décide d'octroyer au titre du budget 2024 des subventions aux associations dont le montant est réparti comme suit :

TOTAL			
Casinca	1 500 €		
Association sportive du collège de la			
Dojo Cobra Kai Casinca	1 400 €	Foyer socio- éducatif du collège de la Casinca	4 000 €
ADAPEI - L'éveil	800 €	Ligue Corse d'Echec	1500 €
Cani Club Corse	200 €	Inseme	500 €
Restauration Eglises de Penta	1 000 €	Halte-garderie ''L'Avvene''	19 000 €
Vescovato Casinca Basket	1 000 €	Cygne noir association	800 €
Ass familiale du Fium'altu	16 000 €	Art Sport et Création	1 500 €
A.F.M. Téléthon	200 €	Jeunesses musicales méditerranée	1 500 €
Risurgenza	500 €	Croix Rouge Antenne Folelli	4 000 €
A.S.C.A.P.	1 500 €	Rugby Club Lucciani	800 €
Ass. Sportive de la CASINCA	25 000 €	I Chjassi Antichi	5 000 €
SNSM Taverna	250 €	Dojo Club de Folelli	800 €
Tennis Club de Folelli	9 000 €	Protection animale et nature	2 000 €

N'ont pas participé au vote : Sébastien Laurelli et Enzo Ottolenghi pour l'association I Chjassi Antichi - Sylviane Gandoin pour l'Association Familiale du Fiumalto - Nathalie Angelini pour l'AS Casinca-Vital Geronimi pour la Ligue Corse d'Echec, Dominique Mattei pour l'association Halte-Garderie l'Avvene.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé le registre les membres présents.

Penta di Casinca, le 20 Juin 2024

Le Maire Yannick CASTELL